

Conseil fédéral Alain Berset
Département fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat général SG-DFI
Inselgasse 1
CH-3003 Berne

Office fédéral des assurances sociales OFAS
Effingerstrasse 20
CH-3003 Berne

Remise par voie électronique à:
jugendschutz@bsv.admin.ch

Zurich, 6 Octobre 2023

Consultation relative à l'ordonnance sur la protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo (LPMFJ) – Prise de position digitalswitzerland

Monsieur le Conseil fédéral Berset,
Mesdames et Messieurs,,

digitalswitzerland est une initiative intersectorielle qui s'engage pour la transformation numérique. L'objectif de digitalswitzerland est de transformer la Suisse en une nation numérique de premier plan. elle travaille à la promotion de l'innovation numérique, au renforcement des compétences numériques et à la création d'une société numérique équitable et durable.

digitalswitzerland est d'avis que la protection des mineurs est un élément important de la transformation numérique. Elle contribue à ce que les enfants et les jeunes puissent grandir en sécurité et en bonne santé dans un monde numérique et qu'ils puissent l'utiliser à bon escient. Ils apprennent également de quels dangers ils doivent se protéger.

digitalswitzerland soutient sans réserve les réponses d'Asut et de Swico à la consultation.

Nous aimerions toutefois mettre l'accent sur les trois points suivants :

- Un contrôle de l'âge approprié doit également être **proportionné** (cf. art. 1, al. 1 et art. 7, al. 1):
 - Ne pas empêcher l'innovation : Un contrôle de l'âge implique également une dépense de ressources. Les moteurs de l'innovation tels que les petits prestataires de services à la demande et fournisseurs de plateformes (par ex. les start-ups, les musées, etc.) seront touchés de manière disproportionnée, car les coûts d'un contrôle de l'âge auront un impact proportionnellement plus important pour ces "petites" entreprises.
 - Tenir compte des modèles commerciaux existants : Aujourd'hui, il est déjà possible d'obtenir de nombreuses prestations de services à la demande et fournisseurs de plateformes via la conclusion d'un contrat (abonnement/téléphone/Internet) qui nécessite un contrôle de l'âge; L'âge sera vérifié lors de la conclusion d'un contrat. Ces processus existants dans les modèles commerciaux doivent être pris en compte.

- Tenir compte du contenu et de son risque pour les consommateurs : Les contrôles de l'âge doivent tenir compte du type de contenu ("majeur", "plus de 16 ans", "moins de 16 ans"). Cela signifie que des processus plus simples de contrôle de l'âge sont rendus possibles pour les prestataires de services à la demande et fournisseurs de plateformes qui proposent des contenus qui ne sont pas soumis à la protection des mineurs.
- Garantir la protection des données : Nous vous renvoyons ici volontiers à l'initiative parlementaire du CN Jörg Mäder "*Contrôles de l'âge sans obligation d'identification*" (23.463). La loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) devrait être modifiée de manière à ce que les contrôles de l'âge soient possibles sans que les utilisateurs soient obligés de révéler leur identité. Cela pourrait être réalisé grâce à la nouvelle identité électronique (E-ID), qui permettrait vraisemblablement d'indiquer uniquement l'âge, sans devoir divulguer d'autres données personnelles.
- La **connectivité** de la législation suisse avec la directive européenne sur les services de médias audiovisuels doit être garantie pour les prestataires de services à la demande et fournisseurs de plateformes en Europe:
 - Si la mise en œuvre du présent projet impliquait une charge supplémentaire pour les services européens de consultation et de plateforme, les petites organisations pourraient être dissuadées par une charge supplémentaire au point de ne plus proposer de services en Suisse.
- **Les dispositions transitoires** doivent garder l'E-ID à l'esprit:
 - Si les prestataires de services à la demande et fournisseurs de plateformes introduisent demain des contrôles d'âge, on assiste à l'émergence de solutions sectorielles qui concurrenceraient indirectement l'E-ID.
 - Les mesures qui mettent en péril l'introduction de l'e-ID ne doivent pas être encouragées.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos demandes et de la bienveillance avec laquelle vous les examinerez. Nous vous prions, Monsieur le Président de la Confédération, Mesdames et Messieurs, d'agréer nos meilleures salutations.



Stefan Metzger
Managing Director digitalswitzerland
stefan@digitalswitzerland.com



Guillaume Gabus
Public Affairs & Extended Management
guillaume@digitalswitzerland.com

À propos de digitalswitzerland

digitalswitzerland est une initiative intersectorielle à l'échelle nationale dont l'objectif est de transformer la Suisse en une nation numérique de premier plan. Avec notre réseau de plus de 200 membres et partenaires non politiques, dont plus de 1000 cadres supérieurs, nous nous engageons dans plus de 25 projets afin d'inspirer, d'initier, de participer et de diriger la transformation numérique de la Suisse.